

Charbonneau et la géopolitique vaticane

DENISE ROBILLARD, *Monseigneur Joseph Charbonneau, bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 507 pages

Lucia Ferretti

Volume 8, Number 3, Summer 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ferretti, L. (2014). Review of [Charbonneau et la géopolitique vaticane / DENISE ROBILLARD, *Monseigneur Joseph Charbonneau, bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 507 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(3), 5–6.

CHARBONNEAU ET LA GÉOPOLITIQUE VATICANE

Lucia Ferretti

Professeure, Histoire, UQTR

DENISE ROBILLARD

**MONSEIGNEUR JOSEPH
CHARBONNEAU, BOUC
ÉMISSAIRE D'UNE LUTTE DE
POUVOIR**

Québec, Presses de l'Université Laval,
2013, 507 pages

Pourquoi monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal de 1940 à janvier 1950, a-t-il démissionné? Pour cause de maladie, comme Rome l'a prétendu? D'emblée, l'opinion éclairée en a douté. Parce que Duplessis aurait fait demander à Rome de punir Charbonneau d'avoir soutenu les grévistes d'Asbestos au printemps précédent? Évoquée dès 1963, en pleine révolution tranquille, cette hypothèse a fait mouche. C'est que l'anti-duplessisme collait à l'air du temps, non seulement chez les trudeauistes mais chez les nationalistes. Renaude Lapointe a fait en 1968 de cette rumeur jamais vérifiée le cœur de sa pièce de théâtre, *Charbonneau et le chef*, qui devint fameuse pour longtemps.

Rome tenant compte du premier ministre d'une province: la chose est tellement tirée par les cheveux lorsqu'on connaît, même très peu, la géopolitique du Vatican que Denise Robillard a voulu trouver les vraies explications du bannissement à Victoria infligé à monseigneur Charbonneau. Elle a voulu notamment vérifier ce qui s'est dit très tôt dans les journaux anglophones, à savoir que l'archevêque avait été victime de l'opposition de ses confrères. Elle a consacré à cette question une trentaine d'années, au milieu d'autres travaux qui ont fait d'elle une spécialiste reconnue du catholicisme au Québec et au Canada français au XX^e siècle.

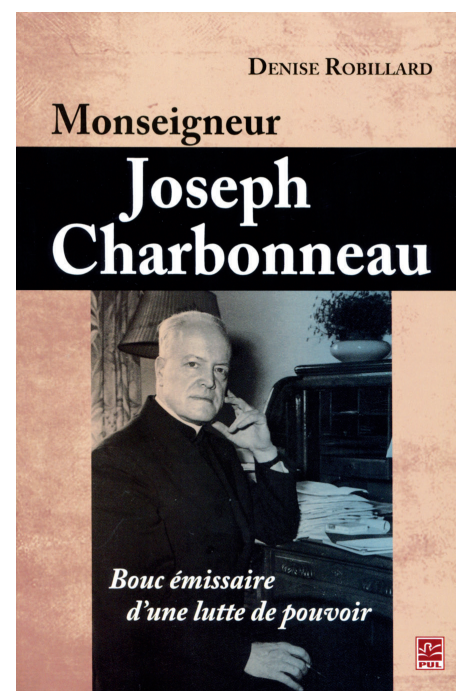
Dans la première partie, si l'on peut dire, on voit un garçon né en 1892 dans une famille franco-ontarienne pauvre monter jusqu'à devenir le vicaire général de monseigneur Guillaume Forbes, fait archevêque du diocèse d'Ottawa en 1928. Or, cette ascension ne se produit que parce que Charbonneau a déjà montré qu'il tient à la bonne entente avec les catholiques anglophones. Il a notamment fait éloigner d'Ottawa le fondateur oblat du journal *Le Droit*, un ardent défenseur de la cause nationaliste franco-ontarienne. Cela n'a rien pour plaire au clergé du Québec alors que sont encore loin d'être pansées les blessures associées aux années de lutte qu'il a fallu mener non seulement contre le gouvernement de l'Ontario et son Règlement 17 à vocation assimilatrice, mais contre les catholiques canadiens-irlandais qui soutenaient celui-ci. Devenu vicaire général, Charbonneau s'oppose à ce que l'Action catholique spécialisée,

qui émerge au tournant des années 1930, soit placée sous le contrôle de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, l'ACJC, qu'il juge trop nationaliste. Dans ces conditions, des évêques québécois manœuvrent afin d'éviter que Charbonneau soit promu au siège archiepiscopal d'Ottawa: ils sont convaincus qu'il en ferait bientôt un diocèse bilingue. Leur opération réussit et Charbonneau est nommé évêque de Hearst en 1939, un diocèse francophone du nord de l'Ontario. Or, à peine neuf mois plus tard, le voici dans la métropole à titre de coadjuteur avec droit de succession de monseigneur Georges Gauthier, qui meurt presque aussitôt. En août 1940, il devient du coup le sixième évêque et quatrième archevêque de Montréal. L'épiscopat nationaliste québécois est atterré: la preuve par quatre est faite une fois de plus, comme toujours depuis l'époque de Bourget, que Rome a décidé de l'entraver, de le faire plier. Car Rome n'a jamais aimé le nationalisme du clergé canadien-français.

**En août 1940, il devient du coup
le sixième évêque et quatrième
archevêque de Montréal. L'épiscopat
québécois est atterré: la preuve par
quatre est faite une fois de plus,
comme toujours depuis l'époque
de Bourget, que Rome a décidé de
l'entraver, de le faire plier.**

Commence alors ce qu'on peut identifier comme la deuxième partie de l'ouvrage. La thèse de Denise Robillard est que l'épiscopat québécois ne pardonne pas à Charbonneau sa décision de se donner un évêque auxiliaire canadien-irlandais, ni de vouloir plus de laïcs dans le corps professoral de l'Université de Montréal, ni de tenir l'ACJC à l'écart de l'Action catholique spécialisée, ni de se montrer favorable à la déconfectionnalisation de nombre d'organisations catholiques, ni de proposer d'accommoder le calendrier des fêtes religieuses à celui du commerce et de l'industrie. Ni, enfin, de paraître boudier les confrères. Cela fait beaucoup!

En fait, le point nodal de la crise se situe, selon Robillard, dans l'accueil positif que réserve Charbonneau à l'idée de déconfectionnaliser les syndicats, les coopératives et de séculariser l'enseignement à l'Université de Montréal, une idée que défend aussi le dominicain Georges-Henri Lévesque. Lorsqu'ils plaident contre leur confrère de Montréal à Rome, monseigneur Courchesne, de Rimouski, et monseigneur Desranleau, de Sherbrooke, font valoir le risque d'ouver-



ture au protestantisme que représenteraient des associations et institutions neutres ou non confessionnelles. L'argument porte. Charbonneau est *démissionné*. Robillard entre dans le fin détail de l'argumentation et des opérations de coulisses qui conduiront à ce résultat. Ainsi, pour l'historienne, «l'affaire Charbonneau n'est pas une affaire politique, mais une affaire cléricale» avant tout. L'hypothèse lancée à l'époque par les journaux anglophones se trouve donc vérifiée.

Une plus courte troisième partie raconte les années d'exil et la mort. Elle se clôt par l'analyse de la trace laissée par Charbonneau dans la mémoire collective. Robillard analyse en particulier la contribution de Renaude Lapointe à la fabrication d'une légende autour du conflit d'Asbestos ainsi que des intentions et des rôles de la plupart de ses acteurs: Charbonneau y paraît ni plus ni moins que comme un «martyr»; le chanoine Groulx, dans le sens inverse, laisse entendre dans ses mémoires que l'archevêque aurait été atteint d'un «déséquilibre psychologique»; dans la série *Duplessis* diffusée en 1978, Denys Arcand accuse sans nuance l'Église encore plus que le Chef, et épargne Charbonneau. Le sujet ressurgit ensuite de temps à autre jusqu'en 2005, au moment où est inaugurée à Montréal une sculpture de Patrick Coutu évoquant l'archevêque dans le sens de tous ceux qui, depuis sa mort, l'ont présenté comme un homme d'avant-garde au sein d'une Église hyper-conservatrice et repliée sur elle-même.

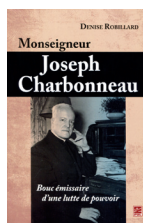
Robillard prend un peu trop parti pour son personnage et pour cette dernière interprétation. Sans doute, le nationalisme cléricale a-t-il été particulièrement conservateur entre 1939 et 1960. Le Québec a fini par n'en plus pouvoir d'ailleurs, et ce fut la sécularisation rapide qui survint au moment de la Révolution tranquille. Cependant, ce nationalisme cléricale a favorisé le développement national des Canadiens français et leur entrée dans la modernité avant 1960, par des moyens qu'ils pouvaient contrôler. Sous ce

VOIR CHARBONNEAU...

suite à la page 6

CHARBONNEAU...

suite de la page 5



rapport, il vaut la peine d'essayer de comprendre dans quel contexte adverse a dû se forger.

Depuis l'époque de Bourget, la géopolitique vaticane a favorisé l'émergence et la consolidation d'une Église canadienne-irlandaise, non seulement à côté de l'Église canadienne-française, mais très souvent contre elle. Dans les années 1940 et 1950, celle-ci a déjà eu suffisamment d'occasions d'éprouver le fait pour n'avoir aucun doute à ce sujet. Les évêques et archevêques canadiens-français sont minoritaires au pays parmi leurs confrères même si la population catholique est majoritairement canadienne-française. Cela les oblige depuis des décennies à compter sur Rome lorsqu'ils veulent faire passer un message que ne partage pas l'épiscopat canadien-irlandais. Or Rome est généralement fermée à leurs représentations. Pour déloger monseigneur Charbonneau, les évêques québécois savaient qu'ils ne pouvaient faire valoir son antinationalisme; c'est pourquoi ils ont joué la crainte du protestantisme. Seul un tel argument pouvait l'emporter.

Or, les coopératives et les syndicats catholiques, entre autres, sont au fondement des réussites collectives vécues dans les années 1960. Ceux qui s'en sont pris les premiers à leur caractère confessionnel sont les mêmes qui furent les alliés déterminés de la centralisation fédérale dès après la Seconde Guerre mondiale (le père Lévesque par exemple, puis Trudeau, Marchand et d'autres). On ne peut nier qu'à travers la confessionnalité des associations et des institutions, c'est le

Les évêques et archevêques canadiens-français sont minoritaires au pays parmi leurs confrères même si la population catholique est majoritairement canadienne-française.

nationalisme des Canadiens français qui était aussi visé. Les ténors de la JEC, de Gérard Pelletier à Jeanne Sauvé, ont été parmi les plus fidèles des trudeauistes; Renaude Lapointe fut nommée sénatrice par Pierre-Elliott Trudeau. C'est ce courant très net que combattaient les clercs nationalistes conservateurs d'avant la Révolution tranquille et dont ils voyaient que Charbonneau était proche. Il aurait fallu que Robillard en fasse au moins mention. Ce n'aurait été que justice pour tout cet épiscopat canadien-français très conservateur certes, mais qui voyait bien que l'enjeu était non seulement la sécularisation de la société, mais la dénationalisation des institutions et associations

majeures du Canada français. Dans les années 1960, lorsque finalement toutes se sont déconfessionnalisées, le danger était passé car l'État québécois était désormais en mesure et désireux d'épauler les mouvements sociaux

nationalistes, ce qui n'était pas le cas auparavant. En ce sens, faut-il le rappeler, l'Église a joué ici un rôle national tant que l'État québécois ne l'a pas fait.

Cela dit, le livre de Denise Robillard apporte un éclaircissement définitif sur les motifs de l'exclusion de monseigneur Charbonneau. Fondé sur une documentation accumulée patiemment, dépouillée rigoureusement, exposée dans le détail, il offre un regard sur l'Église nationale au moment où ce modèle avait fait son temps, certes, mais non sans léguer à la Révolution tranquille plusieurs des outils de son succès. ♦

LA LIBERTÉ
DU REGARD

Pierre Bertrand



Liber

PIERRE BERTRAND

LA LIBERTÉ DU REGARD

Montréal, Liber, 2014, 122 pages

Après maintes publications à caractère philosophique, Pierre Bertrand récidive avec *La liberté du regard*. Plusieurs thèmes issus de la pensée occidentale traditionnelle sont abordés, tous en rapport avec la sensibilité du philosophe devant l'étrangeté du monde – sensibilité qui définit la liberté du regard en elle-même. Celle-ci doit, selon Bertrand, s'effectuer en dehors des domaines scientifiques et religieux au profit d'une vision immédiate de la réalité, c'est-à-dire dans le processus de son devenir.

Or, le réel étant «en cours», le philosophe ne peut avoir qu'un savoir partiel de celui-ci. C'est pourquoi Bertrand valorise un certain scepticisme, plus modéré que radical. L'individu a beau vouloir fixer définitivement sa conception du monde, les choses n'en continuent pas moins de changer. D'où ces mots significatifs: «nos savoirs ne sont pas tant faux qu'incomplets». Pourtant, nos limites nous procurent un avantage indéniable: la liberté de créer. Si nous étions parfaits et complets, nous serions condamnés à l'inertie ainsi qu'à la pure contemplation. Nous avons cependant nos lacunes; et, malgré notre tendance à tout vouloir traduire en langage mathématique pour «cristalliser» la réalité, nous sommes libres d'appréhender celle-ci avec étonnement et d'y injecter un grain de nouveauté. Notre corps-esprit – suivant l'expression de Bertrand – cherche en effet à traduire le monde par l'entremise de la création, qu'elle soit artistique, philosophique ou autre.

Bref, tout devient, rien n'est immobile. Voilà pourquoi Bertrand refuse de définir l'être humain uniquement par la raison. Fidèle à Nietzsche sur ce point, il soutient que celle-ci, loin d'être en parfait contrôle de l'individu, est plutôt au service de forces et de motivations sous-jacentes au corps-esprit; ce qui, par exemple, serait à même d'expliquer les horreurs des nazis, dont le mode d'organisation fut tout à fait rationnel. Dans l'orbe du changement s'inscrit également notre perception de la réalité, celle-ci étant pour nous au lieu d'«en soi». Tout est processus, mouvement – et donc création. Bertrand suggère pour cette raison de «dépouiller» la réalité des idées platoniciennes, modèles fixes n'ayant rien à voir avec le devenir des choses.

La liberté du regard doit par ailleurs affronter des terrains plus délicats, le monde étant parfois chaotique dans sa multiplicité. Comment

laisser être les choses telles qu'elles sont sans succomber à leur lourdeur? «Comment demeurer sensible au chaos de l'époque [...] sans devenir amer ou désabusé»? Rien de ce qui est humain n'est étranger au philosophe-artiste. Il doit affronter les vicissitudes de la vie dans leur nudité tout en assumant la détresse ambiante. Et de la souffrance, il y en a en abondance. Une telle affirmation n'est-elle pas paradoxale alors que tout un chacun brandit le guignol du bonheur? Le principe du plaisir règne, affirme Bertrand; et pourtant, derrière l'esprit de troupeau, ce sont des individus qui souffrent, seuls, avec leur singularité qu'ils se cachent généralement à eux-mêmes.

Avec *La liberté du regard*, Pierre Bertrand nous livre en somme une pensée d'autant plus crue qu'elle se veut lucide – tragiquement lucide. À travers une plume accessible, il offre au lecteur une pensée cohérente, bien structurée dans l'ensemble. Il aurait toutefois gagné à citer ses sources, à être plus rigoureux d'un point de vue méthodologique, à faire explicitement référence aux penseurs qui l'ont inspiré. C'est qu'on y flaire du Nietzsche, du Merleau-Ponty, voire du Bergson – mais leurs idées et leurs concepts sont lancés en l'air comme s'ils surgissaient de nulle part. Le lecteur commun pourrait s'y perdre, et le philosophe aura tendance à jouer les «démystificateurs». Il n'en demeure pas moins que *La liberté du regard*, en plus d'être joliment écrit, est porteur d'une pensée digne de notre époque.

David Hébert

Doctorant au département de philosophie, UQAM